



Communiqué de presse

Lundi 10 juillet 2023,

Solaé Prévoyance, société du Groupe Alptis, signe une charte d'engagement avec la Métropole de Lyon et le collectif de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)

Sur le territoire de la Métropole de Lyon, Solaé Prévoyance va proposer à toutes les personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement d'accéder à une complémentaire santé à un tarif mensuel juste et équitable. Cette initiative est une première en France, mais elle pourrait intéresser d'autres collectivités territoriales : à terme, 50 Conseils Départementaux pourraient être concernés.

Une première en France au bénéfice de l'accès à la santé des personnes vulnérables

Solaé Prévoyance, société du Groupe Alptis, **facilite et améliore l'accès à la santé pour les personnes les plus vulnérables** : les personnes âgées et celles qui sont en situation de handicap. Elle propose une complémentaire santé plus juste et plus équitable pour permettre à toutes les personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement sur le territoire de la Métropole de Lyon d'accéder à des prestations essentielles, à un coût contraint.

Cette couverture de complémentaire santé a été **choisie à l'unanimité dans le cadre d'un appel d'offres privé** lancé par un collectif de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) du Rhône auprès de 86 organismes au total.

Fort de son expertise dans le domaine de la complémentaire santé des personnes fragiles (personnes âgées, majeurs protégés, titulaires de la Complémentaire Santé Solidaire), Solaé Prévoyance va donc présenter, dès le 1er septembre 2023, un nouveau contrat de santé

présentant une offre adaptée avec un tarif mensuel contenu de 78,65 € pour l'année 2023. **Les besoins santé étant identiques, cette offre est également ouverte aux résidents payants.**

Cette offre adaptée inclut de **nombreuses prestations indispensables** qu'aucun organisme n'intègre aujourd'hui à ce tarif, comme les prothèses auditives (avec le remboursement des piles), les prothèses médicales, les semelles orthopédiques ou les bas de contention. Sont également prises en charge dans ce contrat **des prestations de médecines dites « douces »** comme l'ostéopathie, la kinésithérapie, la chiropractie, l'acupuncture, la pédicurie ou encore la psychomotricité.

Près de 6900 bénéficiaires potentiels au niveau de la Métropole de Lyon

Pour la première fois en France un prestataire santé est inscrit dans un règlement d'aide sociale. Ainsi, l'offre de Solaé Prévoyance devient pour la Métropole de Lyon **la base de référence de la prise en charge mutuelle** pour ses bénéficiaires de l'Aide Sociale en établissement.

Ce dispositif concerne près de 6900 personnes sur le territoire de la Métropole de Lyon et va impacter favorablement le « reste à vivre » des futurs assurés. Avec un contrat plus adapté, les plus vulnérables d'entre nous seront mieux protégés.

Comme l'indique Franck Morel, Président de Solaé Prévoyance, « *Elus et techniciens de la Métropole de Lyon ont été courageux dans ce projet car ce chemin n'avait jamais été défriché. Le sujet est complexe et la Métropole a œuvré avec détermination pour mener à bien cette démarche pionnière et unique en France.* »

Solaé Prévoyance et le Groupe Alptis s'inscrivent dans une démarche d'innovation sociale

En phase avec leurs valeurs fondatrices, le Groupe Alptis et sa filiale, Solaé Prévoyance, poursuivent leur engagement sociétal. Ce projet démontre leur volonté, en lien avec leur raison d'être, d'agir pour accompagner et protéger les différents parcours de vie de leurs assurés, ainsi que de favoriser leur accès à la prévention.

Pour Franck Morel, « *c'est une véritable démarche citoyenne et responsable qui a été engagée par un collectif composé de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs du Rhône, représentant les familles, les organismes tutélares, les mandataires indépendants et les préposés d'établissements. Leur objectif était de réfléchir ensemble à la complémentaire santé des bénéficiaires de l'Aide Sociale hébergés en maison de retraite ou en foyer pour personnes handicapées. Avoir remporté cet appel d'offres est une très belle opportunité pour développer notre implantation dans le département du Rhône, mais aussi pour étendre cette démarche à d'autres départements. En choisissant Solaé, ce collectif a su reconnaître notre engagement et notre connaissance dans ce secteur si particulier de la protection sociale des personnes vulnérables. Pour l'équipe de Solaé Prévoyance, cabinet de courtage citoyen, c'est une satisfaction et une fierté de pouvoir ainsi mettre en œuvre encore plus largement ses pratiques et ses valeurs sur le terrain.* »

A propos d'Alptis – www.alptis.org

Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupement de protection sociale, indépendant, associatif et entrepreneurial. Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de sociétés* proposant des solutions qui associent responsabilité et solidarité dans trois grands domaines : la prévention, l'assurance et le financement. Il intervient pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les entreprises.

Alptis dispose d'un réseau de distribution de 7.700 partenaires, courtiers et conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Le groupe protège aujourd'hui près de 500.000 personnes et accompagne près de 14.000 entreprises, partout en France (métropole et DROM).

Le modèle développé par Alptis est collaboratif et participatif : 600 adhérents actifs bénévoles participent à la gouvernance du groupe et/ou s'engagent au sein de plus de 100 comités locaux. Ils organisent notamment près de 400 actions de prévention santé chaque année, proposées à l'ensemble des adhérents.

La mission du groupe se traduit dans sa raison d'être :

En éclairant les choix d'assurance et de financement de chacun,

En favorisant l'accès à la prévention,

En recherchant au sein de nos communautés et avec nos partenaires des équilibres vertueux,

Nous avons à cœur d'agir ensemble pour accompagner et protéger les différents parcours de vie.

**Les sociétés du groupe Alptis : Alptis Prévoyance & Santé, Assurema, Belend, Capvita, Cmonassurance, GEA Assurances, Mutuelle.fr, Prêt Pro, Resco Courtage, Signature Assurances, Solaé Prévoyance, Unep.*

A propos de Solaé Prévoyance – www.solae-prevoyance.fr

Courtier expert dans le domaine de la complémentaire santé des personnes fragiles (personnes âgées, majeurs protégés, titulaires de la Complémentaire Santé Solidaire), Solaé Prévoyance est le partenaire des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM), des assistants des services sociaux et du secteur médico-social.

Basé à Rennes et créé en 2010 par Franck Morel, qui avait auparavant œuvré pendant 20 ans au développement d'une mutuelle pour les personnes en situation de handicap, Solaé Prévoyance est un cabinet de courtage dont la mission est de trouver pour ses clients des couvertures adaptées ou de construire des solutions sur mesure, en toute indépendance des compagnies d'assurance.

Depuis 2019, Solaé a rejoint le Groupe Alptis, avec lequel il partage une philosophie et des valeurs communes. L'ambition de Solaé est de favoriser l'accès de chacun à une couverture santé adaptée à ses besoins et en fonction de ses moyens, dans le cadre d'un engagement fondé sur des valeurs de citoyenneté et de solidarité.

Contacts presse :

- **Solaé Prévoyance – Franck MOREL**
06 07 59 28 26 – franck.morel@solae-prevoyance.fr

- **Alptis – Pascal GENEYTON**
04 72 36 23 54 – p.geneyton@alptis.fr

- **Agence Auvray & Associés – Teninsy SAVANÉ**
01 58 22 27 75 – t.savane@auvray-boracay.com